

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S



0 - 6 ANS

POUR VOUS, PARENTS

Lors de permanences individualisées, vous trouverez des informations sur :

- Les modes de garde et d'accueil
- La liste des assistantes maternel(le)s agréé(e)s
- La convention collective
- Les droits et les devoirs de votre nouveau rôle d'employeur
- Les aides financières (CAF, MSA, URSSAF, autres...)
- Les autres services existants

POUR VOUS, ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) DES PERMANENCES INDIVIDUALISÉES :

- Vos droits et vos obligations
- La convention collective
- Le contrat de travail
- La rémunération
- Les démarches administratives (Pôle Emploi, droit du travail, retraite...)
- Les modalités de l'agrément
- Vos besoins en formation (VAE, CAP Petite Enfance...)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND ARMAGNAC



14, allée Julien Laudet - 32800 Éauze

05 62 08 78 22

grand-armagnac.fr/RAM

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

VOTRE RELAIS ORGANISE

DES TEMPS COLLECTIFS POUR :

- Vous permettre de vous rencontrer entre professionnel(le)s et tisser des liens, de participer à des ateliers d'éveil, à des réunions d'informations ou à des rencontres festives.
- Vous accueillir avec les enfants que vous gardez au sein d'un espace ludique aménagé pour les tout-petits. Ils pourront faire leurs premiers pas vers la socialisation, participer à des ateliers créatifs et éducatifs et faire connaissance avec de nouveaux lieux et de nouvelles personnes.

A VOTRE DOMICILE

- Pour vous soutenir dans vos démarches administratives, pour des activités d'éveil ou encore des prêts de jeux ou de livres.

CONTACTS

- **RAM EST** : Tél. 07 77 68 91 66
Courriel : relais-ama.est@grand-armagnac.fr
Permanence : le jeudi de 9h00 à 12h00 et les autres jours sur RDV.
- **RAM OUEST** : Tél. 07 77 68 91 77
Courriel : relais-ama.ouest@grand-armagnac.fr
Permanence : le mardi de 8h30 à 13h15 ou sur RDV.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND ARMAGNAC



14, allée Julien Laudet - 32800 Éauze

05 62 08 78 22

grand-armagnac.fr/RAM